

PROGRAMME : 2 jours

- Présentation générale (principe de connexion, de navigation)
- Les actions du plan de formation (Formation classique, Etudes promotionnelles, actions de DPC, actions coordonnées GHT ou Multi Etablissement ANFH).
- Le départ en formation (candidatures, validation des groupes, suivi formation).
- Le suivi budgétaire (engagements de dépenses, suivi financier et suivi des enveloppes).
- Les demandes de remboursement (agents, organismes, établissement).

PERSONNEL CONCERNÉ

Formation destinée aux personnes du service Formation Continue et Direction des Affaires Médicales prenant leurs fonctions dans les établissements disposant du logiciel GESFORM EVOLUTION.

Cette formation peut être complétée par des journées à thèmes sur le suivi financier, la mise en place de requêtes, le recueil des besoins, la mise en place des courriers.

CALENDRIER - LIEU

Ces formations ont lieu en présentiel, et sont proposées à Paris ou en Province.

DATE	REF	LIEU
• 13 et 14 Janvier	GEI-1	Paris
• 3 et 4 Février	GEI-2	Nantes
• 12 et 13 Février	GEI-3	Rennes
• 17 et 18 Février	GEI-4	Paris
• 24 et 25 Février	GEI-5	Lyon
• 3 et 4 Mars	GEI-6	Paris
• 10 et 11 Mars	GEI-7	Montpellier
• 17 et 18 Mars	GEI-8	Blois
• 26 et 27 Mars	GEI-9	Bordeaux
• 26 et 27 Mars	GEI-10	Reims
• 31 Mars et 1 ^{er} Avril	GEI-11	Caen ou Rouen
• 9 et 10 Avril	GEI-12	Amiens
• 14 et 15 Avril	GEI-13	Paris
• 28 et 29 Avril	GEI-14	Marseille
• 19 et 20 Mai	GEI-15	Paris
• 26 et 27 Mai	GEI-16	Montpellier
• 2 et 3 Juin	GEI-17	Strasbourg
• 9 et 10 Juin	GEI-18	Paris
• 16 et 17 Juin	GEI-19	Grenoble

DATE	REF	LIEU
• 23 et 24 Juin	GEI-20	Dijon
• 2 et 3 Juillet	GEI-21	Paris
• 1 ^{er} et 2 Septembre	GEI-22	Paris
• 15 et 16 Septembre	GEI-23	Limoges
• 22 et 23 Septembre	GEI-24	Blois
• 29 et 30 Septembre	GEI-25	Cournon d'Auvergne
• 6 et 7 Octobre	GEI-26	Rennes
• 8 et 9 Octobre	GEI-27	Toulouse
• 13 et 14 Octobre	GEI-28	Marseille
• 15 et 16 Octobre	GEI-29	Nancy
• 27 et 28 Octobre	GEI-30	Paris
• 3 et 4 Novembre	GEI-31	Lille
• 17 et 18 Novembre	GEI-32	Paris
• 19 et 20 Novembre	GEI-33	Poitiers
• 24 et 25 Novembre	GEI-34	Nantes
• 26 et 27 Novembre	GEI-35	Lyon
• 1 ^{er} et 2 Décembre	GEI-36	Paris
• 8 et 9 Décembre	GEI-37	Paris

MODALITÉ D'INSCRIPTION

Les formations en Province sont prioritairement réservées aux établissements de la région, où se déroule la session. En cas d'impossibilité de suivre la session en région, l'inscription devra se faire sur les sessions à Paris.

Le maximum de stagiaires accueilli par session est de 10 et le minimum de 4 pour des motifs d'intérêt pédagogique. En cas d'insuffisance d'effectifs, la session est annulée et un report de participation à la session suivante est proposé.

L'ensemble des frais est pris en charge directement par le siège de l'ANFH. Se référer au bulletin d'inscription pour les modalités de réservations des transports / hébergements.

Le nombre de participants par établissement est limité à 2.

PROGRAMME : 2 jours

- Les paramétrages nécessaires à l'élaboration du plan de formation (paramétrage exercice, organigramme, référentiel formation).
- La campagne d'entretien de formation (planification, réalisation d'un entretien)
- Transfert des souhaits de l'entretien de formation vers le recueil des besoins
- Les demandes du recueil des besoins (Institutionnelle, Structure / Métier, Individuelle)
- La présentation en commission de formation
- La construction de scénario (simulation et arbitrage)
- La validation de scénario et la génération des dossiers de formation,
- La génération des DAPEC (plan d'origine et plan complémentaire)
- L'historisation des demandes refusées

PERSONNEL CONCERNÉ

Formation destinée aux personnes du service Formation Continue et Direction des Affaires Médicales.

La participation à cette session nécessite d'avoir suivi la formation initiale en amont.

CALENDRIER - LIEU

Ces formations ont lieu en présentiel, et sont proposées à Paris ou en Province.

DATE	REF	LIEU
• 5 et 6 Mars	JTR-1	Paris
• 2 et 3 Avril	JTR-2	Caen ou Rouen
• 16 et 17 Avril	JTR-3	Paris
• 28 et 29 Avril	JTR-4	Nantes
• 5 et 6 Mai	JTR-5	Bordeaux
• 21 et 22 Mai	JTR-6	Paris
• 28 et 29 Mai	JTR-7	Montpellier
• 4 et 5 Juin	JTR-8	Strasbourg
• 11 et 12 Juin	JTR-9	Paris
• 18 et 19 Juin	JTR-10	Grenoble

DATE	REF	LIEU
• 25 et 26 Juin	JTR-11	Dijon
• 3 et 4 Septembre	JTR-12	Paris
• 17 et 18 Septembre	JTR-13	Limoges
• 24 et 25 Septembre	JTR-14	Blois
• 1 ^{er} et 2 Octobre	JTR-15	Cournon d'Auvergne
• 8 et 9 Octobre	JTR-16	Rennes
• 15 et 16 Octobre	JTR-17	Marseille
• 29 et 30 Octobre	JTR-18	Paris
• 5 et 6 Novembre	JTR-19	Lille
• 19 et 20 Novembre	JTR-20	Paris

MODALITÉ D'INSCRIPTION

Les formations en Province sont prioritairement réservées aux établissements de la région, où se déroule la session. En cas d'impossibilité de suivre la session en région, l'inscription devra se faire sur les sessions à Paris.

Le maximum de stagiaires accueilli par session est de 10 et le minimum de 4 pour des motifs d'intérêt pédagogique. En cas d'insuffisance d'effectifs, la session est annulée et un report de participation à la session suivante est proposé.

L'ensemble des frais est pris en charge directement par le siège de l'ANFH. Se référer au bulletin d'inscription pour les modalités de réservations des transports / hébergements.

Le nombre de participants par établissement est limité à 2.

PROGRAMME : 1/2 jour

- Lecture des états financiers
- Le suivi des enveloppes budgétaires
- La ventilation des enveloppes par critères de financement
- La clôture de l'exercice (comprendre le mécanisme des DENM, du report)

La formation permet à chaque participant d'éditer ses propres états pour mieux comprendre sa situation financière.

PERSONNEL CONCERNÉ

Formation destinée aux personnes du service Formation Continue et Direction des Affaires Médicales.

CALENDRIER - LIEU

Ces formations ont lieu sous forme de classe virtuelle sur une demi-journée de 9h à 12h30.

DATE	REF
• 3 Février	JTF-1
• 17 Février	JTF-2
• 2 Mars	JTF-3
• 17 Mars	JTF-4
• 13 Avril	JTF-5
• 5 Mai	JTF-6
• 16 Juin	JTF-7
• 8 Septembre	JTF-8

DATE	REF
• 22 Septembre	JTF-9
• 13 Octobre	JTF-10
• 27 Octobre	JTF-11
• 2 Novembre	JTF-12
• 17 Novembre	JTF-13
• 2 Décembre	JTF-14
• 8 Décembre	JTF-15

MODALITÉ D'INSCRIPTION

Le maximum de stagiaires accueilli par session est de 15.

Il est nécessaire de disposer d'un ordinateur équipé de micro, haut-parleur / casque audio et Webcam

PROGRAMME : 1/2 jour

- Création de maquettes Word : convocation et page de garde dossier formation
- Création de la source de données sous Gesform Evolution
- Fusion et publipostage sous Word
- Les étapes nécessaires à l'édition des courriers réalisés

PERSONNEL CONCERNÉ

Formation destinée aux personnes du service Formation Continue et Direction des Affaires Médicales.

CALENDRIER - LIEU

Ces formations ont lieu sous forme de classe virtuelle sur une demi-journée de 9h à 12h30.

DATE	REF
• 10 Février	JTC-1
• 14 Avril	JTC-2
• 2 Juin	JTC-3
DATE	REF
• 29 Septembre	JTC-4
• 24 Novembre	JTC-5

MODALITÉ D'INSCRIPTION

Le maximum de stagiaires accueilli par session est de 15.

Il est nécessaire de disposer d'un ordinateur équipé de micro, haut-parleur / casque audio et Webcam

PROGRAMME : 1/2 jour

Formation permettant de réaliser des requêtes simples pour répondre à des demandes ponctuelles sur le plan de formation (prévisionnel, en cours ou réalisé), le suivi budgétaire et les éditions règlementaires (bilan social et statistiques).

La formation porte sur la création de requêtes standards. Chaque participant, après avoir pris connaissance des règles de recherche, crée sa requête avec les données de son plan de formation.

PERSONNEL CONCERNÉ

Formation destinée aux personnes du service Formation Continue et Direction des Affaires Médicales.

CALENDRIER - LIEU

Ces formations ont lieu sous forme de classe virtuelle sur une demi-journée de 9h à 12h30.

DATE	REF
• 2 Février	JTS-1
• 16 Février	JTS-2
• 2 Mars	JTS-3
• 16 Mars	JTS-4
• 2 Avril	JTS-5
• 21 Avril	JTS-6
• 18 Mai	JTS-7
• 15 Juin	JTS-8

DATE	REF
• 3 Septembre	JTS-9
• 5 Octobre	JTS-10
• 16 Novembre	JTS-11
• 1 ^{er} Décembre	JTS-12

MODALITÉ D'INSCRIPTION

Le maximum de stagiaires accueilli par session est de 15.

Il est nécessaire de disposer d'un ordinateur équipé de micro, haut-parleur / casque audio et Webcam